

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au Bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^l
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
7 heures 45 minut. soir,	Omnibus.	9 heure 50 minut. mat.	Express.
3 — 52 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
3 — 32 — —	matin, Express-Poste.	6 — 6 — soir,	Omnibus.
9 — — — —	Omnibus.	9 — 44 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.	3 heures 15 minut. matin,	March.-Mixte.
		8 — 7 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. «
Six mois, — 10 »	— 13 «
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* :
« La France a vainement tenté depuis le commencement de ce siècle de renouer des rapports avec la Cochinchine. Les rigueurs impitoyables dont nos missionnaires ont été constamment l'objet, ont souvent amené nos bâtiments de guerre sur les côtes du royaume annamite, mais sans que leurs efforts pour entrer en relation avec le gouvernement cochinchinois et pour obtenir des atténuations à ses violences habituelles, aient eu le moindre résultat. En 1856, le gouvernement de l'Empereur a chargé un agent spécial de se rendre à Tourane, et de faire une nouvelle tentative pour vaincre l'aveugle obstination de la cour d'Anam; cet agent, ne fut même pas admis à débarquer et il dut s'éloigner sans avoir pu faire parvenir à Hué le message dont il était porteur.

« Ces procédés furent suivis d'une nouvelle persécution plus rigoureuse encore que les précédentes, dirigées contre les missionnaires, et un évêque, M^r Diaz, fut mis à mort, après avoir été livré aux plus affreux tourments. Le gouvernement de l'Empereur ne pouvait permettre que ses ouvertures fussent rejetées, avec tant de hauteur, ni que sa sollicitude fût une cause de persécution : une expédition fut résolue.

« Le gouvernement espagnol, qui avait des griefs analogues, s'est empressé de concourir au but de l'expédition dont le commandement a été confié à M. le vice-amiral Rigault de Genouilly, en mettant à sa disposition un régiment de Manille et deux navires de guerre. Le rapport que nous avons publié avant-hier fait connaître les premiers résultats obtenus dans la baie de Tourane par les drapeaux réunis de France et d'Espagne. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 16 novembre. — Les nouvelles suivantes datées de Bombay, du 25 octobre, sont officielles.

« Dans l'Onde, les rebelles qui, au nombre de

12,000 et avec 12 canons, occupaient Sandilla, en avaient été chassés le 10 octobre par le capitaine Dawson.

« Un corps de troupes, parti de Lucknow, avait mis en déroute, à Zhamoo, les insurgés qui avaient perdu un millier d'hommes et trois canons; la perte des Anglais, dans cette affaire, était insignifiante.

« Le brigadier Eveleigh avait battu les rebelles à Meabgunj en leur tuant 200 hommes.

« A Soraon, district d'Allahabad, un fort corps d'armée se trouvait en formation, avec lequel le sous-brigadier Wetherall devait s'avancer immédiatement dans l'Onde.

« Les provinces du nord-ouest, ainsi que Benarès, étaient tranquilles.

« Les insurgés de l'Onde, qui pénétraient par fois dans le Rohilcond, y avaient été battus.

« A Ihansi, on craignait l'approche de Tantia-Topce.

« Les troupes du Scindiah, qui occupaient Enaghur, avaient fraternisé avec celles de Tantia, qui ainsi s'était emparé de la ville. Du reste, la nouvelle des victoires du général Michel sur les troupes de Tantia, le 19 octobre, était pleinement confirmée. »

Madrid, 16 novembre. — Le tremblement de terre qui s'est fait sentir sur plusieurs points de l'Espagne a causé de grands dommages en Portugal. Plusieurs naufrages ont eu lieu sur les côtes de la Péninsule, dans l'Océan et dans la Méditerranée.

Les tempêtes continuent. — Havas.

EXTÉRIEUR.

PERSE. — On écrit de Constantinople, 6 novembre, à l'*Ost-Deutsche-Post* de Vienne, qu'il s'est élevé à Téhéran une contestation entre l'envoyé russe, M. d'Antikoff, et l'envoyé anglais, M. Murray, qui a produit un grand scandale. Voici comment la chose se serait passée: l'envoyé russe aurait donné, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de son souverain, une fête très-brillante, à laquelle étaient invités les principaux personnages de la cour persane, les ministres du shah et le corps di-

plomatique. Peu avant l'heure du dîner, entra le ministre anglais avec tout le personnel de sa légation. Mais, au moment de se mettre à table, M. Murray quitta subitement la salle avec toute sa suite, sans prendre congé de M. d'Antikoff, sans faire connaître le motif de cette conduite singulière. Le diplomate russe s'est grièvement offensé, ainsi que son souverain, par cet incident; il demande des explications, une satisfaction, mais M. Murray refuse d'en donner aucune. Evidemment le plénipotentiaire anglais n'a pas agi ainsi sans quelque motif, mais on ignore complètement lequel. — Havas.

INDE. — Nous trouvons dans la correspondance particulière de Calcutta, adressée au *Times*, les renseignements suivants sur le chiffre des forces de l'insurrection, et sur l'importance des levées indigènes opérées par les Anglais :

« J'ai dit que dans l'Onde nous avions 68,000 hommes armés contre nous. Tantia-Topce n'avait primitivement que 8,000 hommes. Il a été battu une douzaine de fois, et maintenant il marche sur Sangor avec 15,000 hommes. Ces renforts sont tout naturellement fournis par les brigands armés qui fourmillent dans l'Inde centrale et qu'on avait oubliés jusqu'à ce moment. Qui, par exemple, a jamais entendu parler du chef de Thulra-Patna, et qui aurait cru qu'il pût livrer 1,000 hommes et 30 canons? Mais il n'est pas un de ces hommes qui puisse se mettre en mouvement sans le consentement des paysans. Ils les accommodent d'importance quand ils résistent à une demande exorbitante.

« Dans Chahabad, où Koer-Sing n'avait que 5,000 hommes, de nouvelles levées ont porté ses forces autour de Djugdespour à près de 20,000 hommes. Vous pourriez considérer ces faits comme une exagération; ils sont cependant d'une évidence irrésistible.

« D'un autre côté, nous avons, le 31 août, autour de nos drapeaux, 204,000 hommes, dont 142,000 sont indigènes et 62,000 européens. Les levées continuent à s'opérer. Chaque officier sent qu'il se trouve en présence de la désaffection, et au mois de mars 1859, nous aurons probablement une armée indigène de 200,000 hommes. Naturellement des

FEUILLETON

LA LANDE AU DIABLE.

LÉGENDE DE CRIMÉE.

(Suite.)

Dimitri Kew traversa d'abord cette partie de la lande dans laquelle achevait de se rouiller la charrue impuissante de son père.

Puis, impatient de s'éloigner au plus vite de la ferme du Bonheur, dont il venait d'apercevoir à l'horizon les lumières, il s'engagea à grands pas dans les bruyères et les ajoncs qui restaient vierges encore de tout attouchement humain.

Abrisseaux tordus, buissons échevelés, roches monstrueuses, flaques d'eau dans lesquelles par intervalles se reflétait la lune, (tout augmentait encore le sinistre aspect de ce désert, en ce moment enveloppé dans les brouillards de novembre. Oh ! cette nuit-là surtout, je vous le jure, c'était bien la Lande au diable !

Le jeune homme, néanmoins, cheminait rapidement et sans crainte. Ni le vent qui gémissait dans les feuilles mortes, ni les grands yeux flamboyants des oiseaux nocturnes, ni les nuées mouvantes qui s'attroupaient devant

lui comme pour barrer le passage et qui se dispersaient ensuite ainsi que des fantômes effarouchés, ni le mugissement lointain de la mer, ni les hurlements des loups, rien ne l'effrayait.

Il vint même un instant où, se ressouvenant que c'était là le domaine favori du Bistraya, Dimitri se sentit inspiré par une intrépidité colère et s'écria :

— Si le Bistraya est en ces lieux, qu'il se montre, qu'il vienne à moi, je le défie !

Et, comme rien ne paraissait encore s'é mouvoir autour de lui dans les ténèbres, le jeune téméraire ajouta :

— Sors donc de l'enfer où tu te caches... cheval maudit... et puisque tu m'as enlevé ma fortune, ma mère, mon père, ma fiancée, rends-moi du moins le service de me conduire à la mort... Par saint Sergius, je jure de te monter sans peur.

A peine achevait-il cette audacieuse invocation, qu'un fantôme de couleur grisâtre s'offrit à ses regards.

Son cœur aussitôt battit.

Et, cependant, il s'avança.

Mais le lutin s'était évanoui déjà, ou plutôt s'était transformé. Ce n'était plus qu'une roche réalisant à peu près la forme entrevue... un cheval de pierre.

Dimitri Kew se remit en marche à l'aventure, mais de temps à autre s'arrêtant pour évoquer, pour provoquer de nouveau le Bistraya.

Vers le milieu de la nuit, il aperçut enfin deux lueurs à

l'horizon. Il s'orienta, se remémora. Ce devaient être les fenêtres d'un cabaret, situé à l'extrémité de la lande et sur le bord même de la haute falaise qui, brusquement, la termine au nord-ouest.

Le tenancier de cette taverne était précisément le débiteur du défunt Mathews Kew. Soit que Dimitri espérait en tirer quelque argent, soit qu'il voulait tout simplement se regaillardir contre la froidure par laquelle il commençait à se sentir envahi, le jeune homme marcha droit au cabaret.

Quelques jeunes débauchés du voisinage, quelques pêcheurs attendant le jour étaient là qui faisaient ripaille. Dimitri s'attabla avec eux.

On lui offrit du vin, il demanda de l'eau-de-vie. On lui parla de la situation désespérée de ses affaires, il but... de la belle Yvanowna qui était promise à un autre jeune homme des environs, il but encore... On le plaignait sur le Bistraya; une fois encore il défia le Bistraya, et il but toujours.

Minuit sonna

Le pauvre jeune homme avait trop chaud maintenant, la fièvre le brûlait, il lui fallait de nouveau la solitude et le vent de la nuit.

Il quitta brusquement la taverne.

Mais ces libations inusitées avaient singulièrement agi sur son cerveau déjà surexcité par la fièvre. Ajoutez à cela le changement subit de la température, et vous com-

forces aussi considérables devront couvrir la rébellion; mais quelle est donc cette situation des esprits qui, avec la guerre active dans une seule province, exige la levée de forces aussi considérables?

Je crois qu'on a décidé que sir John Lawrence partirait au mois de janvier pour l'Angleterre, et qu'il aurait pour successeur M. Montgomery, qui est en ce moment commissaire principal dans l'Onde. Le poste de lieutenant-gouverneur du nord-ouest sera aussi, dit-on, probablement occupé par M. Edmonstone. Ce poste est resté vacant depuis la mort de M. Colvin. »

FAITS DIVERS.

Nous trouvons dans la *Gazette du Valais* le récit d'un triste événement, arrivé sur un glacier, dans la vallée d'Hérens :

Ces jours derniers, huit individus de la commune d'Évolène, parmi lesquels une fille âgée de vingt ans, revenaient de la foire d'Aoste par le glacier d'Arola. Il faisait la tourmente et un froid glacial. Arrivés vers la croix qui marque la séparation entre le Valais et le Piémont, trois de ces voyageurs se mirent à courir et devancèrent les cinq autres, qui continuèrent leur marche d'un pas ordinaire. Une demi-heure s'était à peine écoulée, que les cinq derniers trouvèrent les trois autres étendus sur la neige et dans l'impossibilité de se mouvoir et de se relever. Pour les y engager, ils employèrent les instances les plus vives, les menaces, les coups même, mais tout fut inutile. Les sollicités, saisis et presque raidis par le froid, eurent bientôt à craindre le même sort. Deux saisirent la fille par les bras et s'éloignèrent en laissant sur place les trois malheureux. Cependant, le nommé Favre ne voulut pas abandonner son ami Beytrison; secondé par le cinquième de la seconde bande, un garçon de seize ans, il parvint, après des efforts incroyables, à le transporter à deux lieues plus loin, sur la morène, au bord du glacier. En cet endroit, Favre n'en put plus, lui-même; il avait les pieds, les mains, les paupières et le nez gelés. Il fit part à Beytrison de l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de continuer de le porter, lui déclarant que, s'il le tentait, ils seraient perdus tous les deux. Malgré les supplications et les larmes de Beytrison, Favre le quitta pour aller chercher du secours aux Haudères, où il arriva à neuf heures du soir.

Vingt-deux jeunes gens des plus robustes s'habillèrent chandement, s'armèrent de longs bâtons et partirent d'Évolène à minuit. Arrivés sur les lieux indiqués, ils trouvèrent Beytrison absolument dans la même position où Favre l'avait laissé, mais raide et mort. Ils poursuivirent leur pénible et dangereuse course jusqu'à l'endroit où les deux autres ont été laissés; là, leurs recherches furent inutiles; la neige avait enseveli les deux cadavres. Ils formèrent la chaîne et sondèrent la neige pendant vingt minutes sans résultat; ils furent forcés par la rigueur du temps à revenir sur leurs pas. Ils rentrèrent à Évolène avec le corps du malheureux Beytrison, le lendemain à la nuit tombante, au son lugubre de la cloche paroissiale. »

L'accident qui a coûté la vie à Ali-Ghalib-Pacha est raconté avec de nouveaux et intéressants

détails, dans une lettre adressée de Constantinople le 3 novembre, au *Sémaphore* :

« Vendredi dernier, jour de fête pour les musulmans, Ali-Ghalib-Pacha s'était rendu dans la charmante vallée de Custané-Souyon (fontaine des Châtaigniers), au-dessus de Buyukdéré, sur le Bosphore, et y avait passé la journée. Le soir venu, c'est-à-dire vers huit heures et demie, le ciel étant couvert de nuages et fort obscur, il s'embarqua sur un caïk à trois paires de rames, suivi d'une autre embarcation pour descendre le détroit jusqu'au palais de Baltaliman, occupé par son épouse. La princesse Fatmé-Sultane. Dans le même temps, un remorqueur anglais *l'Elen-Faucett*, notisé par plusieurs riches familles anglaises, qui s'étaient rendues en partie de plaisir aux îles des Princes, dans la mer de Marmara, remontait le Bosphore, se rendant à Thérapia. Un peu au dessous du village, *l'Elen-Faucett* signala les caïks d'Ali-Ghalib-Pacha qui venaient directement à sa rencontre. Malgré les signaux du remorqueur, et trompé peut-être par la nuit sur la distance et la position de *l'Elen-Faucett*, le caïk du pacha s'avantait si rapidement, que le vapeur dut stopper; mais, malgré cette manœuvre, il dut encore courir sur son aire et se rapprocher ainsi du caïk qui vint l'aborder par le travers et se briser contre une de ses roues. *l'Elen-Faucett*, toujours lancé en avant par sa propre impulsion, dut continuer sa marche et ne put s'arrêter que beaucoup plus loin, tandis que le caïk, dont l'avant était brisé, commençait à se remplir d'eau. Tout son équipage s'était réfugié à l'arrière avec Ali-Ghalib-Pacha, qui était accompagné de son intendant, Hakke-Bey, vieillard de soixante ans, et d'un domestique. Ces six personnes, que la mort menaçait, appelèrent au secours; et leurs cris, au milieu du silence de la nuit et de la tranquillité du détroit, s'entendirent jusque sur les deux rives, où plusieurs personnes se disposèrent à se porter à leur secours; mais l'obscurité était profonde, la distance était assez grande, et les secours vinrent trop tard.

« Quand le caïk fut rempli d'eau, Ali-Ghalib-Pacha, qui avait conservé tout son sang froid, demanda à l'un de ses caïdjis s'il savait nager, et s'il se chargeait de le conduire jusqu'à terre. Sur sa réponse affirmative, il commençait à se dépouiller de ses vêtements pour s'alléger, lorsque le caïk sombra tout à fait, entraînant avec lui tout son équipage. Lorsque les embarcations venues de terre et un canot détaché de *l'Elen-Faucett* arrivèrent sur le lieu du sinistre, ils ne purent recueillir que deux des bateliers, l'intendant et le domestique; Ali-Ghalib-Pacha avait disparu avec le troisième batelier, et les deux cadavres ne purent être retrouvés. Hakke-Bey, échappé miraculeusement à la mort avec une des quatre autres victimes, dont deux, malgré les secours qui leur furent prodigués, succombèrent à l'asphyxie, se rendirent immédiatement à Baltaliman, pour annoncer la triste nouvelle à Fatmé-Sultane et à la mère d'Ali-Ghalib-Pacha. Le sultan donna immédiatement des ordres pour qu'on fit les plus minutieuses recherches, afin de retrouver le corps de son malheureux gendre, et depuis le samedi, des bateaux et des plongeurs ne cessent d'explorer la mer; des filets sont jetés dans toutes les directions, mais la mer n'a pas encore rendu sa proie, et cette recherche est d'autant plus difficile,

que le Bosphore est sillonné de courants dont la direction subit l'influence du vent. Ali-Ghalib-Pacha portait, dit-on, sur lui, entre autres objets de prix, une montre de la plus grande richesse, et une bague estimée 5,000 livres anglaises. Une récompense de 40,000 fr. a été promise à celui qui trouvera le cadavre.

« Ali-Ghalib-Pacha, âgé de vingt-six ans environ, était le troisième fils et l'enfant préféré de Reschid-Pacha, qui ne l'a précédé que de quelques mois dans la mort. C'était un jeune homme de mœurs douces et affables, d'une nature délicate et presque timide, d'un cœur excellent. Marié depuis trois ans avec Fatmé-Sultane, dont il avait eu une fille, morte depuis quelques mois; il avait rempli successivement les fonctions de ministre de l'hôtel des monnaies, des affaires étrangères, des fondations pieuses, du commerce et des travaux publics. Lors de son mariage avec la fille du sultan, il avait été élevé au rang de *mochir* (maréchal).

« La princesse veuve, fille aînée du sultan, est à peine âgée de dix-sept ans. »

— Nous avons signalé, il y a quelques jours, la découverte faite en Sibérie relativement à l'application de la vapeur aux traîneaux; voici quelques nouveaux détails sur cette curieuse invention due à un Polonais, M. Zamiki, résidant à Irkoutsk. L'inventeur adresse à la *Gazette de Moscou* une lettre d'où nous extrayons les passages suivants :

L'appareil que j'ai inventé se compose de deux parties. La partie principale est de la forme de la locomotive que l'on emploie sur les chemins de fer et à la même destination. La seule différence consiste en ce que les roues sont remplacées par des patins de traîneau. Cet appareil pousse devant lui sa seconde partie, dont la destination est de frayer le chemin et de donner la direction au train entier.

Étant ainsi disposée, ma machine n'a pas besoin pour sa circulation, d'une route faite et frayée, elle la trace elle-même, mais la condition absolue de son mouvement est la glace et la neige. Les montagnes, du moins celles qui sont accessibles aux traîneaux ordinaires, ne forment pas obstacle à la circulation de mes traîneaux à vapeur. La rapidité de leur mouvement est telle, que je fus obligé de chercher le moyen de la modérer. Cette difficulté, peu sérieuse d'ailleurs, fut levée par l'adaptation aux traîneaux d'un appareil que j'inventai alors.

J'ai tout espoir de terminer dans le mois d'octobre de cette année le modèle devant servir à l'essai, et j'espère pouvoir expédier, dans le courant de cet hiver, deux trains d'expérience de dimension réduite: un vers l'Amour, l'autre dans la direction de Moscou.

Des hommes spéciaux qui ont examiné le dessin complet de ma machine ne doutent pas un instant de sa complète réussite. N'ayant pas encore pris le brevet d'invention, vous m'excuserez de me borner à ces quelques détails, et de ne pas entrer encore dans l'explication du principe sur lequel reposent la force motrice et la direction de mon traîneau.

— Voici qui intéresse les ménagères. Il s'agit d'un procédé de nouvelle lessive économique et rapide. M. Chapoteau, pharmacien à Décise, vient de communiquer au *Journal de la Nièvre* la note suivante :

On fait dissoudre 1 kilogramme de savon dans 50 litres

prenez sans peine que Dimitri se trouva tout à coup sous l'empire d'une demi-ivresse.

Mille images incohérentes passaient et repassaient dans son esprit troublé; son sang bouillonnait dans ses veines, son regard avait des hallucinations fantastiques.

Et cependant, sans se rendre compte de cet état tout nouveau pour lui, il avançait.

Au bout d'un quart d'heure environ, il crut entendre un bruit à quelques pas en arrière.

Il s'arrêta, regarda, écouta.

Rien.

Quelques minutes plus loin, nouvelle alerte.

Chose étrange! ce fut en vain qu'il fatigua son regard dans la direction d'où venait ce bruit; rien encore ne s'offrit à ses yeux.

Il précipita le pas. Son cœur battait avec force, il sentait des frissons courir par tout son corps, et les objets environnants lui semblaient se mouvoir au milieu du brouillard, et tourbillonner ainsi que dans la ronde du sabbat.

Tout à coup, une tête velue, noire, avec une longue crinière et des yeux flamboyants, une tête en tout point semblable à celle qu'on donne au Bistraya, passa sous son bras droit avec une telle violence, qu'il faillit rouler à quelques pas et se crut tout d'abord l'épaulé démise.

C'était le Bistraya, c'était bien lui!

Dimitri, spontanément se rappela son défi, son res-

sentiment, son désir de la mort, et se jeta en désespéré sur le dos du Bistraya, mais en fermant les yeux, tant il était maintenant épouvanté.

Le diabolique coursier fit entendre un long hennissement, qui sembla trouver des échos jusque dans les profondeurs les plus reculées du ciel noir.

Puis il se cabra, piaffa, sauta, allongea démesurément la tête, huma l'air de ses naseaux ardents, et partit comme l'éclair.

VI.

En se sentant emporté d'une telle façon, Dimitri eut au cœur comme un regret, mais ce regret fut court. Le pauvre garçon se ressouvint que ce qui pouvait lui arriver de plus heureux, c'était de mourir: il rouvrit les yeux.

Par un assez singulier caprice, le Bistraya avait pris tout d'abord le chemin de la mesure, où sans doute, à cette heure, dormait profondément Ostap.

Dimitri saisit, en guise de bride, l'oreille de son infernale monture, et s'écria :

— Ce n'est pas chez moi qu'il faut me conduire, Satan!... C'est à la mer, à la falaise, à l'abîme!

Et cet ordre était accompagné d'un vigoureux talonnement des deux pieds, d'un énergique revers de main sur la tête de l'animal.

Comme étonné d'une semblable irrévérence, le Bis-

traya s'arrêta tout court, se retourna d'un bond vers la direction voulue, et repartit avec une vitesse plus incroyable encore qu'au premier départ. Bruyères, fossés, roches, étangs, troncs d'arbres renversés en travers du chemin, voire même les profondes ravines, rien ne ralentissait sa course. Il galopait, galopait toujours, et partout derrière lui laissait quelques lambeaux du manteau flottant de son cavalier, qui, sombre, silencieux et résigné, s'imaginait voler à la mort sur les ailes du vent.

On atteignit le bord de la falaise, à l'endroit même de sa plus prodigieuse hauteur. En bas, des roches aiguës qui rendaient la chute plus effrayante encore... En bond de plus, et c'en était fait!

— Yvanowna! cria Dimitri, en guise d'adieu à la vie. Yvanowna!... ma chère Yvanowna!

A ce nom, le Bistraya s'était immobilisé tout à coup. Au moment même où pour la dernière fois il fut jeté dans l'abîme, le Bistraya fit de nouveau volte-face par une cabriole impossible, et fendit l'air comme une flèche à travers la lande.

Vainement Dimitri ressaisit sa crinière... vainement il le talonna, le frappa; vainement il se débattit pour l'arrêter.

De guerre lasse, il fallut bien le laisser dévorer l'espace à sa fantaisie.

D'ailleurs Dimitri ne tarda pas à s'apercevoir que son

d'eau de rivière ou de fontaine. Lorsque, à l'aide de la chaleur, la dissolution est complète, on retire du feu et on ajoute : essence de térébenthine rectifiée, 15 grammes; ammoniac liquide à 22° 30 grammes. Remuer le mélange avec une baguette pendant quelques minutes et le verser encore chaud sur la quantité de linge à lessiver. Au bout de quatre heures de contact, on frotte le linge entre les doigts, on le passe à l'eau : il est d'un blanc parfait.

COMPAGNIE UNIVERSELLE du CANAL MARITIME DE SUEZ.

Fondée par décret de S. A. le Vice-Roi d'Égypte.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE.

Conditions de la concession.

La concession du canal maritime est faite pour 99 années, à dater de l'achèvement des travaux. Les terrains sont concédés à perpétuité. Le revenu approximatif est évalué à 40 millions de francs.

La Société est constituée, avec autorisation du gouvernement égyptien, dans la forme anonyme, par analogie aux sociétés anonymes françaises autorisées par le gouvernement français. Elle est régie par les principes de ces dernières sociétés.

Les statuts de la Compagnie sont approuvés par le Vice-Roi d'Égypte.

Le siège social est à Alexandrie. Le domicile légal et attributif de juridiction et le domicile administratif sont à Paris.

Conditions de la souscription :

Le capital de la Compagnie est fixé à 200 millions de francs, divisé en 400,000 actions de 500 fr.

Les titres au porteur seront délivrés dans les trois mois qui suivront l'ouverture de la souscription.

Le versement à effectuer en souscrivant est de 50 francs par action.

Le second versement, de 150 francs par action, devra être effectué après la publication de l'avis de répartition.

Pendant la durée des travaux, et à partir de la remise des titres provisoires, les sommes versées jouiront d'un intérêt de 5 % l'an.

Aucun autre appel de fonds n'aura lieu avant deux ans.

La souscription générale sera centralisée à Paris. Les sommes en provenant seront versées à la Banque de France jusqu'au moment où le Conseil d'Administration en réglera l'emploi. Un comité opérera la répartition au prorata des souscriptions totalisées sans distinction de nationalité.

La souscription, ouverte le 5 NOVEMBRE, sera close le 30 DU MÊME MOIS.

Les souscriptions sont reçues :

A Paris, dans les bureaux de la Compagnie, place Vendôme, 16;

Dans les départements et à l'étranger, chez MM. les banquiers et correspondants de la Compagnie.

CHRONIQUE LOCALE.

Un repris de justice, sortant des prisons d'Angers,

féérique coursier galopait maintenant dans la direction de la demeure d'Yvanowna.

— Au fait, pensa notre amoureux, pourquoi ne pas la revoir une fois encore ? Pourquoi ne pas lui dire à elle-même ce suprême adieu que je lui jetais tout à l'heure aux ombres de la nuit ?

Et il laissa courir le Bistraya.

A sa grande surprise, Dimitri le vit s'engager dans l'étroite pente par laquelle il avait coutume de rentrer jadis à la ferme, et sauter légèrement par dessus la haie, à l'endroit même où, dans des temps plus heureux, il la faisait franchir par son cher petit cheval.

Quelques secondes après, les sabots du Bistraya retentissaient, ni plus ni moins que s'ils eussent été ferrés, sur les dalles retentissantes de la grande cour.

— Arrête ! commanda Dimitri, arrête !

Au même instant, le Bistraya le jeta tout auprès de la fenêtre d'Yvanowna, et, comme un véritable diable à quatre qu'il était, il sembla s'évanouir dans les airs.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 16 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Ferme à 74 70.

4 1/2 p. 0/0 hausse 60 cent. — Ferme à 97 60.

BOURSE DU 17 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 74 90

4 21/2 p. 0/0 baisse 60 cent. — Ferme à 97 00

a été amené samedi dernier, jour de marché à Saumur, devant M. le commissaire de police.

Il venait d'être surpris en flagrant délit de vol d'argent dans la poche d'une fermière des environs, qui se trouvait sur le marché aux légumes de cette ville.

Le voleur, ainsi pris sur le fait, a été forcé de lâcher une partie de la somme volée, qu'il tenait encore dans la main ; quant au surplus, qui se composait d'une pièce d'or, on affirme que ce voleur émérite l'a avalé au moment de son arrestation.

M. le commissaire de police l'a fait conduire à la maison d'arrêt et mettre à la disposition de M. le procureur impérial.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Berne, 16 novembre. — A Genève, M. James Fary et le gouvernement radical actuel sont sortis vainqueurs de la lutte électorale très-vive qui a eu lieu pour le renouvellement du grand conseil.

Londres, 17 novembre. — Le duc de Malakoff a présenté à la reine M. Melchior, major de l'artillerie de la garde de S. M. Napoléon III, qui a donné diverses explications relatives au canon qu'il était chargé d'offrir à Sa Majesté Britannique de la part de l'Empereur.

L'Europa apporte des nouvelles de New-York, du 3 novembre, où le Fulton était arrivé.

Les gouvernements de France et d'Angleterre avaient adressé à M. Buchanan, président des Etats-Unis, une note annonçant l'intention des deux puissances occidentales d'insister pour le maintien provisoire du traité Clayton-Bulwer, afin de donner toute facilité au transport des malles entre les deux Océans. Le président des Etats-Unis s'était prononcé dans une proclamation contre la nouvelle expédition de Walker.

La fièvre jaune avait cessé à la Nouvelle-Orléans.

Une partie de la flotte espagnole avait quitté la Havane le 25 octobre, se dirigeant sur Tampico. — Havas.

VILLE DE SAUMUR.

TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS.

Le Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi du 2 mai 1855, établissant une taxe municipale sur les chiens ;

Vu l'art. 5 du décret impérial du 4 août suivant :

Donne avis qu'à partir du 1^{er} octobre 1858, et jusqu'au 1^{er} janvier 1859, les déclarations des possesseurs de chiens, seront reçues à la mairie (bureau des contributions), tous les jours (fêtes et dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

La taxe est due pour l'année entière, et pour tous les chiens possédés au 1^{er} janvier, à l'exception de ceux qui, à cette époque, sont encore nourris par la mère.

Dans le but d'éviter toute méprise, le Maire rappelle aux possesseurs de chiens que les déclarations doivent avoir lieu, chaque année, et qu'en conséquence, celles par eux faites les années précédentes, ne les dispensent pas d'en faire une nouvelle cette année, à défaut de quoi ils seront passibles de la triple taxe.

La taxe sera doublée, si la déclaration est inexacte.

Dans le cas de récidive de défaut de déclaration, la taxe sera quadruplée.

Elle sera triplée, si la récidive concerne une déclaration incomplète ou inexacte.

Le déclarant pour antrai devra justifier, par un titre quelconque, de son mandat.

Du 1^{er} au 15 janvier 1859, les demandes en rectification et les réclamations de toutes sortes, à faire depuis les déclarations, seront reçues au même bureau, aux heures et jours ci-dessus indiqués.

Hôtel de Ville de Saumur, le 20 septembre 1858.

Le Maire, député au Corps-Législatif,

LOUVET.

MINISTÈRE DE LA GUERRE. — GÉNIE MILITAIRE.

Direction de Nantes — Place de Saumur.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de la Légion d'Honneur,

En exécution des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquérir du sien Louis Luzé, jardinier, et de Madeleine Lacroix, son épouse, demeurant ensemble à Saumur, rue de la Maremaillette, une portion de mur, sise à Saumur, indiquée au plan par les lettres a, b, c, d, contenant 245 mètres superficiels calculés à raison de 4 fr. le mètre; ci... 980 f. 84 c.

dont la mitoyenneté est nécessaire à l'Etat, pour la clôture des jardins de l'hôtel du général commandant l'Ecole impériale de cavalerie.

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur la somme ci-dessus mentionnée, devront se faire connaître au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leurs droits à l'indemnité. — Loi du 3 mai 1841, art. 21.

Hôtel de la Sous-Préfecture, à Saumur, le 15 novembre 1858.

Le Sous-Préfet,

(571)

V. O'NEILL DE TYRONE.

ETAT CIVIL du 16 au 31 octobre.

NAISSANCES. — 19, Louis-Narcisse Chaillon, rue de Fenet ; — 22, Sidonie-Charlotte Baud, rue Saint-Jean ; — 23, Marie Carry, Grand'Rue ; — 25, Victorine-Caroline Lafrance, à l'Ecole ; — Joseph Gauché, rue du Portail-Louis ; — Georges-Charles Moutandon, rue du Grand-Noyer ; — 26, Auguste Drouault, rue de Nantilly ; — 27, Juliette-Anna Arrault, rue d'Orléans ; — Justine Girandier, route de Tours ; — 28, Camille-Louis-Maxime Bigeard, rue de la Chouetterie ; — Alfred Vast, rue de Nantilly ; — Louis-René Poitier, île Maffray.

MARIAGES. — 19, Etienne Lasnier, garçon boucher, a épousé Euphémie Hublot, débitante de tabacs, tous deux de Saumur ; — Louis-Joseph-François Beaumanoir, chef du bureau central des chemins de fer à Brest, a épousé Nelly-Raymonde Triolet, sans profession, de Saumur ; — 21, Louis Meslé, forgeron, a épousé Marie Vincelot, lingère, tous deux de Saumur ; — 27, Jules-Pierre Cartreau, conducteur, a épousé Céline-Sophie Sigonneau, ouvrière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 16, Pierre-Emile Adancourt, camionneur, 41 ans, rue du Portail-Louis ; — 18, Claire Bazin, 15 jours, rue des Bouchers ; — Augustine Baranger, 4 ans, à la Croix-Verte ; — François Paulain, forgeron, 72 ans, à l'Hôpital ; — 19, Céline Marchand, 5 ans, Basse-Île ; — 20, Louise-Julie Micault, 8 mois, rue Saint-Jean ; — Pauline-Emilie Pouvreau, 2 mois, rue Notre-Dame ; — Victorine-Alexandrine Besson, 6 ans, rue du Portail-Louis ; — 21, Emilie Berger, place du Roi-René ; — 22, Louise Vennier, 5 mois, à l'Hôpital ; — Suzanne Jomart, 77 ans, veuve Beaudoux, rue Saint-Jean ; — 24, Marie Veteau, journalière, 49 ans, femme Bertrand, montée du Fort ; — 25, Alexandrine Grolleau, ouvrière, 24 ans, célibataire, rue Saint-Nicolas ; — 27, Louis Bougreau, cultivateur, 59 ans, au Petit-Puy ; — 28, Emile Landais, 3 ans, rue de Fenet ; — Charles Aubineau, 4 ans, rue de Fenet ; — 20, André Legear, 21 mois, rue des Capucins.

PÂTE DE REGNAULT AÎNÉ.

Son efficacité contre les rhumes, catarrhe, enrouement, grippe et irritation de poitrine est prouvée par quarante années de succès.

Un rapport officiel, en date du 31 janvier 1844, constate qu'il n'entre pas d'opium dans sa composition.

Sa vogue, que l'on peut appeler universelle, a fait surgir des contrefaçons et des imitations qui ont été condamnées par les tribunaux de Paris et de Lyon.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de cette Pâte pectorale, il faut s'assurer que l'étiquette de la boîte porte la signature REGNAULT AÎNÉ, inventeur. — Une instruction est jointe à chaque boîte. — Dépôts : à Paris, rue Caumartin, 45, et dans toutes les bonnes pharmacies de la France et de l'Etranger. (565)

La FRANCE ÉLÉGANTE est le seul journal du genre auquel son immense succès permette d'offrir à ses abonnés deux numéros par mois pour le prix d'un seul. Mais succès oblige. Aussi d'importantes améliorations viennent-elles d'inanuger la sixième année de sa publication et en faire bien décidément un recueil hors ligne, le plus charmant cadeau qu'il soit possible d'offrir à une dame.

Outre une délicieuse gravure de modes colorée, inédite, chaque numéro contient des dessins de broderies, crochet, tapisseries, morceaux de musique, etc., etc. Ajoutez à ces éléments de succès des articles signés des noms les plus aimés de la littérature : Méry, Paul Féval, P. Zaccane, Jules Sandeau, Clémence Robert, etc., etc.

Le prix de l'abonnement est de 18 fr. par année. Envoyer un mandat à l'ordre du Directeur, 64, rue Sainte-Agne, à Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

MAISON ET JARDIN

Situés sur les Récollets,

A LOUER

Présentement

On pour la Saint-Jean prochaine.

S'adresser pour les voir à M^{me} veuve SOULARD-DELOUCHE, rue du Prêche. (570)

Etude de M^e ARMAND SIMON, huissier à Saumur.

VENTE MOBILIERE

Par autorité de Justice.

Le dimanche 21 novembre 1858, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, au domicile du sieur OSSANT-LEBRETON, marchand de bois, au canton de Briacé, commune de St-Lambert-des-Levés, près le Chapeau, il sera, par le ministère dudit M^e SIMON, huissier à Saumur, procédé à la vente aux enchères et au comptant de divers objets mobiliers et marchandises, consistant en : Meubles meublants, charrettes, diable, tombereaux, bois de chauffage, cotterets, cent cinquante pieds d'arbres, essences de chêne, ormeau, frêne, cerisier, marronnier, noyer, etc. (561)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON,

Située à Saumur, route de Tours, Fanbourg de la Croix-Verte,

ET UN TERRAIN PROPRE A BATIR
Situé route de Rouen,

Dépendant de la maison et y attaché; le tout occupé par le sieur Philippe-Marquis.

S'adresser, pour voir les lieux, audit sieur PHILIPPE-MARQUIS, et, pour traiter, à M^e LEROUX, notaire. (507)

A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE PETITE

MAISON BOURGEOISE

Fraîchement restaurée

Située rue du Petit-Maure, près les Bains et la Caisse d'épargne.

S'adresser à M. LEROY, à côté.

A LOUER

Présentement,

BOUTIQUE ET APPARTEMENTS,

Situés rue de la Comédie.

S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU.

DÉPOT

DE PATÉS AUX FOIES GRAS DE STRASBOURG

DE CHEZ HENRY,

ET AUTRES COMESTIBLES,

Hôtel de Londres, à Saumur.

A VENDRE

UN CHIEN D'ARRÊT,

Agé d'un an, race braque pure.

S'adresser au bureau du journal.

On demande UN APPRENTI QUINCAILLER.

S'adresser au bureau du Journal.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de rappeler aux dames que son atelier de corsetière est toujours situé place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant depuis longtemps cette profession, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

MAUX D'YEUX. Le meilleur remède de la veuve FARNIER, qui compte un siècle d'expériences favorables. La vente est régulièrement autorisée, par décret impérial. — Dépôt à Saumur chez M. PERARE-LECOINTE; à Angers M. BAILLIF; à Cholet M. BONTEMPS aîné.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE. — VINAIGRE ORIENTAL

De Ed. PINAUD. — Prix du flacon : 1 fr. 50.

Le Vinaigre Oriental est un délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre, et très-recherché pour la suavité de son parfum SANITAIRE et RAFFRAÏCHISSANT, très en usage dans les pays orientaux, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Il raffermi les chairs, rend la souplesse et la vigueur aux membres épuisés par le travail, ou après une nuit de bal et de voyage. — Particulièrement recommandé aux personnes qui fréquentent les spectacles, les concerts et les lieux où l'air est naturellement vicié par l'agglomération de beaucoup de monde.

Dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU-PLISSON, coiffeur-parfumeur.

Articles recommandés de la maison de Ed. PINAUD : Savon au suc de Laitue, plus doux à la peau que la pâte d'amande la plus fine. — Pomme aux Violettes de Parme, Moëlle de bœuf au Quinquina, Parfums pour le mouchoir, Essence de Violette de Parme, Délice des boudoirs et Nard celtique. (520)

BUREAUX,

Rue St-Joseph, 20,

A LYON.

LA FRANCE

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE.

DIRECTEUR : Adrien PELADAN.

Ancien rédacteur en chef de l'Étoile du Midi, de plusieurs académies.

Défendre les vérités éternelles, glorifier le Bien, le Vrai, le Beau, exalter les nobles caractères, les sentiments sublimes, flétrir les penchants mauvais, restaurer les croyances, ranimer les énergies de l'âme, interpréter vivement cette synthèse de tous les principes qui élèvent par des travaux dus à la plume d'écrivains d'élite : tel est, en abrégé, le programme de la France Littéraire, qui paraît le samedi, et qui renferme au bout de l'année la matière de 25 vol.

CHEZ VICTOR DALMONT, ÉDITEUR,

Précédemment Carilian-Gœury et V^o Dalmont,

LIBRAIRE DES CORPS IMPÉRIAUX DES PONTS-ET-CHAUSSÉES ET DES MINES,

Qual des Augustins, 49, à Paris.

LES

INONDATIONS

EN FRANCE

DEPUIS LE VI^e SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

RECHERCHES ET DOCUMENTS

CONTENANT :

Les Relations contemporaines, les Actes administratifs, les Pièces officielles, etc., de toutes les époques; avec détails historiques sur les quais, ponts, digues, chaussées, levées, etc.; suivis de Tableaux synoptiques par bassin, de l'hydrographie générale de la France; et d'un Index bibliographique des ouvrages anciens et modernes traitant de la matière;

PUBLIÉS, ANNOTÉS ET MIS EN ORDRE POUR SERVIR AUX ÉTUDES HISTORIQUES, STATISTIQUES, SCIENTIFIQUES, ET TOPOGRAPHIQUES DES INONDATIONS,

Par M. MAURICE CHAMPION.

2 forts volumes in-8°. — Paris, 1858. — Prix : 15 francs.

(Le tome 1^{er} est en vente, le tome 2 paraîtra prochainement.)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît tous les deux mois, par livraisons de huit feuilles d'impression, divisées en deux parties, paginées séparément, et formant à la fin de l'année, deux volumes, l'un consacré à la publication de manuscrits et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix : 15 francs pour Angers, et de 18 francs par la poste.

ON SOUSCRIT AU BUREAU DE LA REVUE

Et chez tous les principaux libraires de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

6^e Année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

ABONNEMENTS

Un an, 6 mois.
PARIS 15f. 8f.
DÉPARTEMENTS 18f. 10f.
Corse, Algérie.
Etranger, selon le tarif postal.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

La France élégante, voulant justifier par tous les sacrifices en son pouvoir la place qu'elle a su prendre au premier rang des publications du même genre, vient d'inaugurer sa sixième année d'existence par la réalisation d'améliorations dont l'importance ne peut manquer de lui valoir un grand nombre de sympathies nouvelles. — Renonçant à toutes ces primes plus ou moins trompeuses, à l'aide desquelles le public a été trop souvent dupé, la France élégante a trouvé, dans son succès européen, le secret de paraître deux fois par mois au lieu d'une, et non-seulement de doubler, par le seul fait de sa périodicité plus fréquente, nombre le et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La France élégante publie dans le courant de chaque année : — 1^o 24 numéros, format grand in-8°, édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur; — 2^o 28 à 30 gravures de modes inédites, coloriées et dessinées par M^{me} Héloïse LELOIR; — 3^o 15 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre; — 4^o 15 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants; — 5^o 4 à 6 planches de tapisserie coloriée ou de dessins pour crochet, filet et tricôt; — 6^o Environ 40 morceaux de musique, de chant et de piano; — 7^o et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous les genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffira de citer les noms qui figurent dans ses colonnes pour nous dispenser de tout éloge.

C'est ainsi qu'après avoir publié BERTHE, par Pierre ZACCONE, elle a commencé, le 15 septembre dernier, un des plus charmants romans de Paul FÉVAL, intitulé le CAPITAINE SIMON. Immédiatement après, viendront successivement DELPHINE, par M^{me} Clémence ROBERT, puis un roman de MÉRY, puis des Nouvelles de MM. Jules SANDEAU, Elie BERTHET, Edmond ABOUT, Alfred DES ESSARTS, PONSON DU TERRAIL, Etienne ENAULT, Jules KERGMARD, M^{me} Anaïs SÉGALAS, la comtesse DASH, Maria DELCAMPRE, etc., etc.

On peut donc affirmer sans exagération qu'il n'est pas de recueil qui puisse offrir de pareils avantages à ses abonnés.

En cours de publication depuis le 15 septembre : LE CAPITAINE SIMON, par Paul FÉVAL.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

BUREAUX A PARIS
Rue Ste-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste ou sur Paris; ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries.